

# Projet photovoltaïque de Bazac

## Bulletin d'information - Octobre 2020

Ce deuxième bulletin d'information a pour objectif de renseigner sur l'état d'avancement du développement du projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Bazac. Les principaux résultats des diverses études de faisabilité menées ainsi que les premières mesures d'évitement et de réduction possibles sont présentées. Ces dernières ont permis d'envisager un premier scénario d'implantation potentielle sur la zone d'étude globale. Au vu de ces avancées, ABO Wind organise à son initiative une concertation préalable volontaire afin d'informer le public et solliciter sa participation, en amont du dépôt de la demande de permis à construire.

## Concertation préalable volontaire du vendredi 20 novembre au samedi 5 décembre inclus !

Cette procédure a pour objectif de recueillir les observations du public portant sur les objectifs et caractéristiques principales du projet, l'aperçu des incidences potentielles du projet sur l'environnement et la mention des solutions alternatives envisagées.

**Pendant toute la durée de la concertation, un dossier de concertation sera disponible pour consultation :**

- En mairie de Bazac pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public ;
- Dans la version électronique téléchargeable sur la page internet du projet :  
<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/bazac.html>

### Permanences publiques d'information sur rendez-vous



Afin de vous présenter le contenu du dossier de concertation et de répondre à vos questions éventuelles, des permanences publiques seront assurées par le responsable de projet le **vendredi 20 et jeudi 26 novembre en mairie de Bazac, de 13h30 à 18h00.**

En raison du contexte sanitaire actuel, nous vous demandons de **prendre rendez-vous** au 06.31.93.54.89 ou par courriel à [gaston.bileitczuk@abo-wind.fr](mailto:gaston.bileitczuk@abo-wind.fr).

**Des observations et propositions pourront être adressées :**

- par écrit sur le registre ouvert à la mairie de Bazac (annexe du dossier) ;
- par correspondance à l'adresse suivante :  
ABO Wind – 2 rue du Libre Échange – CS95893 – 31506 TOULOUSE Cedex 5 ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : [gaston.bileitczuk@abo-wind.fr](mailto:gaston.bileitczuk@abo-wind.fr) ;
- via le formulaire « Foire à questions » de la page internet du projet.

**A l'issue de la concertation :**

- Le responsable du projet recueillera les observations formulées.
- Le bilan de cette concertation sera rendu public. Il sera disponible en mairie de Bazac ainsi que dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet pendant deux mois.
- Le maître d'ouvrage indiquera les mesures qui seront prises pour répondre aux enseignements tirés de la concertation.



## Hiver 2019 - Été 2020

- Présentation de l'avant-projet au conseil municipal.
- Rencontre des riverains proches du projet.
- Rencontre de la chambre d'agriculture.
- Inventaires faune, flore, milieux naturels.
- Lancement de l'étude d'impact et paysagère.
- Lancement de l'étude agricole.

## Automne - Hiver 2020

- Dimensionnement technique du parc en fonction des mesures d'évitement et de réduction.
- Rencontre des services de l'État.

- Concertation préalable volontaire
- Finalisation des études préalable agricole, paysagère et d'impact.

Les dates suivantes sont prévisionnelles et peuvent être amenées à évoluer.

## 2021

- Dépôt du dossier de permis à construire.
- Instruction du dossier.

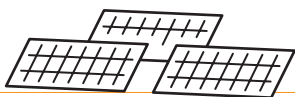
## 2022

- Enquête publique d'un mois.
- Demande de raccordement.
- Obtention du permis de construire.
- Financement du projet.

## 2023

- Construction du parc.
- Raccordement.
- Mise en service.
- Début de l'activité agricole.

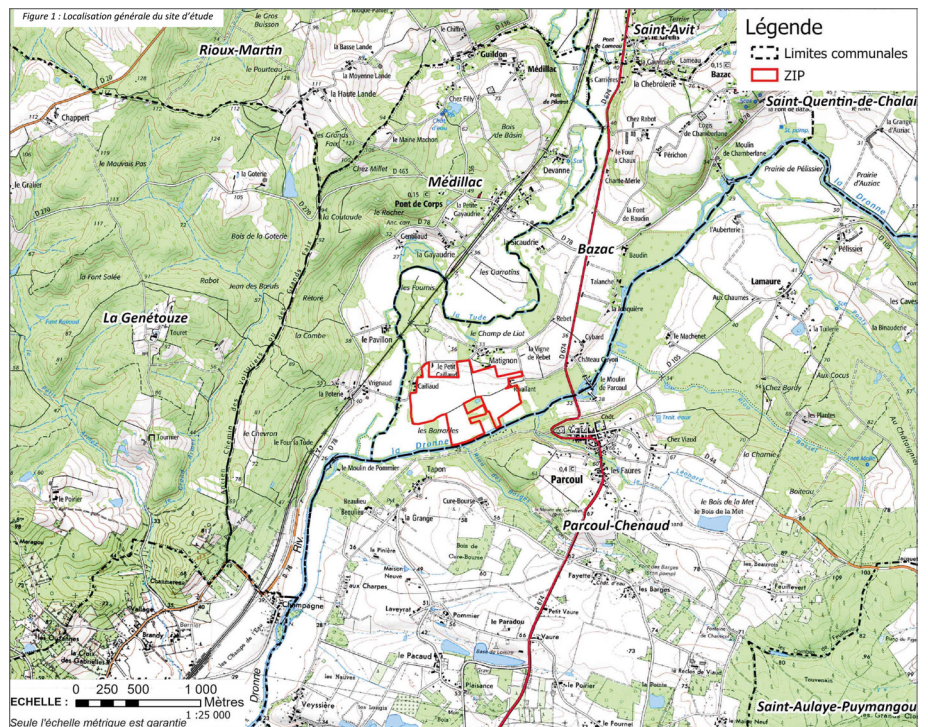
Un parc photovoltaïque a une durée de vie de 30 ans environ. Le démantèlement et recyclage des installations sont prévus en fin d'exploitation.



## Localisation et caractéristiques du projet

Une zone d'étude globale d'environ 35 ha été retenue pour identifier les différents enjeux environnementaux, paysagers (hameau de Matignon) et agricoles du territoire.

Un projet d'activité pastorale ovine BIO a été retenu pour maintenir une activité agricole associée à la production d'électricité verte, et assurer l'entretien du couvert végétal de la centrale.



## L'étude d'impact

L'étude d'impact sur l'environnement est une étude préalable à la mise en œuvre de projets, plans et programmes qui doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Elle porte sur plusieurs volets comme le volet paysager ou le volet faune, flore et milieux naturels par exemple, et relève de la responsabilité du maître d'ouvrage.

**Les parcs photovoltaïques au sol d'une puissance crête supérieure ou égale à 250 kW, tel que le projet de parc photovoltaïque de Bazac, y sont soumis.**

Une étude d'impact est donc en cours de réalisation pour le projet. Pour garantir son objectivité, les études spécialisées sont réalisées par des bureaux d'études ou des experts indépendants.

A ce stade, le diagnostic de l'état initial naturaliste a été réalisé (avant le projet) et l'analyse des impacts et des mesures visant à éviter, réduire et compenser les éventuels impacts sont en cours de finalisation.

L'étude paysagère et l'étude préalable agricole sont en cours.

## L'étude préalable agricole

Au droit de l'article 28 de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF), du décret 2016-1190 du 31 août 2016, et la surface agricole prélevée dépassant 5ha, le projet est soumis à étude préalable agricole. Cette étude fait l'objet d'un avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

L'analyse de l'état initial de l'économie agricole territoriale est en voie d'achèvement.

Le projet agricole de substitution à la grande culture BIO actuelle est le pastoralisme ovine BIO sur l'ensemble du site. En effet, malgré les tentatives de plusieurs types de culture, les rendements restent faibles et dépendants de phénomènes météorologiques de plus en plus exacerbés (chaleur – besoins d'eau en augmentation - pluies violentes). Il veut ainsi pérenniser l'activité de l'exploitation.

À partir de l'état initial, l'étude mesurera les effets économiques et financiers du projet sur l'économie agricole locale.

Si des impacts résiduels demeurent, c'est-à-dire que tous n'auront pu être évités ou réduits, des mesures de compensation collective, factuelles et chiffrées seront proposées pour consolider l'économie agricole du territoire, avec des modalités de mise en œuvre et un calendrier.



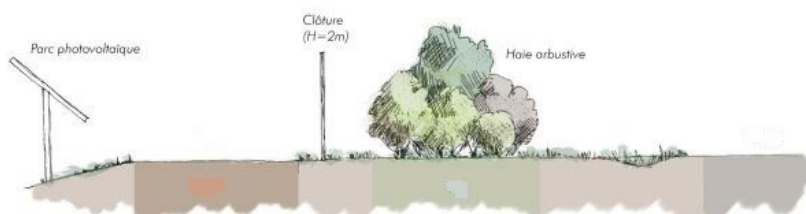
## L'étude paysagère

À l'échelle immédiate, l'occupation du sol est à prédominance agricole (cultures céréalières). Quelques bosquets épars au nord, le long de la route de la Plaine, constituent des obstacles visuels efficaces.

Le **volet paysager** de l'étude d'impact permet une insertion paysagère convenable du parc photovoltaïque dans son environnement. Une attention particulière a été donnée aux co-visibilités potentielles sur le projet depuis le hameau Matignon (nord) et les lieux-dits Caillaud (ouest) et Rivalland (sud-est).

Des mesures sont d'ores et déjà actées :

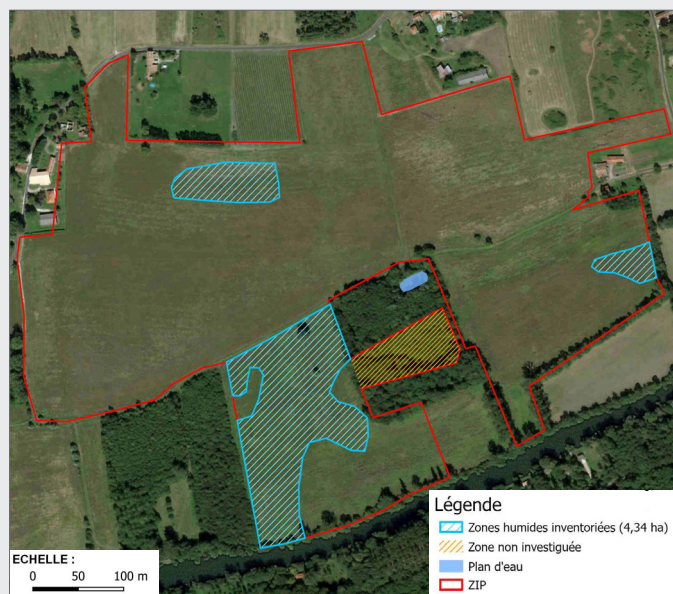
- Intégration des clôtures, portails, postes de transformation et de livraison avec une teinte s'accordant à la fois avec la végétation et les matériaux inertes.
- Plantation de haies bocagères ou arbustives d'essences locales, en avant de la clôture, de manière continue sur la périphérie nord de la zone d'étude et des lieux-dits Caillaud et Rivalland.
- Conservation du chemin traversant la zone d'étude du nord au sud.
- Recul des tables de 70 m minimum de la route de la Plaine ainsi que de 100m à l'est du lieudit Caillaud.



Exemple de plantation de haies bocagères autour du projet

## Les résultats des études naturalistes

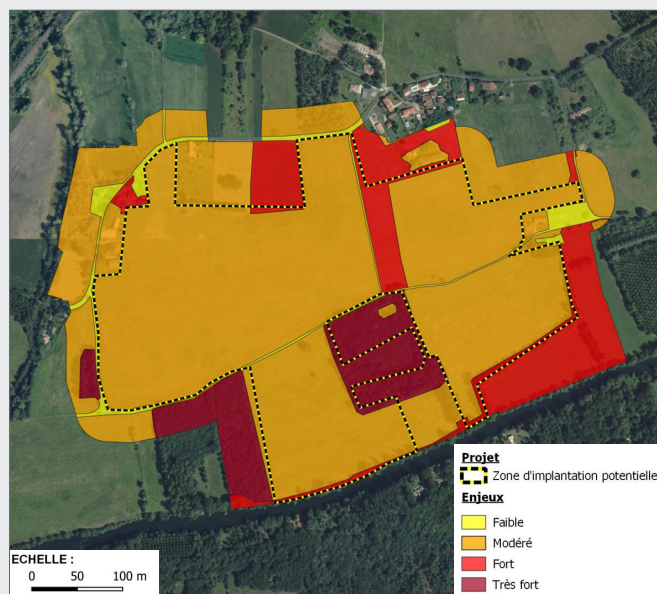
### Inventaire des zones humides :



L'étude pédologique fait état de présence de 3 zones humides.

Elles seront intégralement **évit**ées dans le cadre du projet photovoltaïque.

### Identification des enjeux faune, flore et milieux naturels :



L'avifaune nicheuse présente un enjeu très fort sur les zones forestières, et fort sur les friches et les prairies sèches. Aussi, les chauves-souris présentent un enjeu fort sur les boisements rivulaires. Les zones correspondantes, représentées en rouge foncé et rouge sur la carte, seront intégralement **évit**ées dans le cadre du projet photovoltaïque.

Les autres espèces et milieux observés sur la zone d'étude représentent des enjeux faibles à modérés, ne nécessitant pas de mesures particulières.



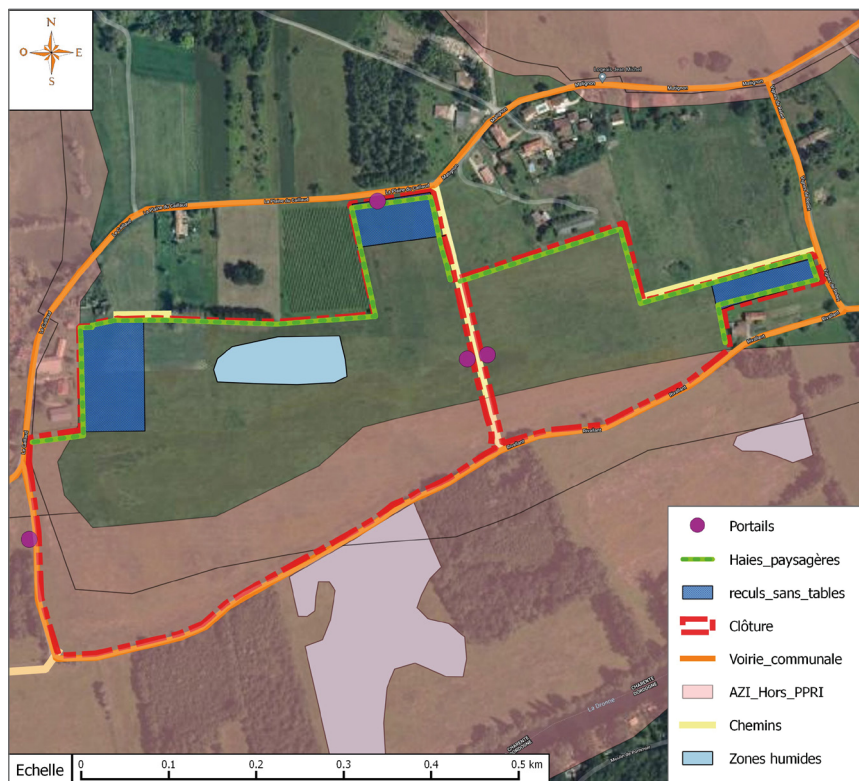
Parc photovoltaïque de Malborn (Allemagne)

## Le scénario envisagé

À ce jour, au regard du :

- retour des consultations des Services de l'État,
- de la concertation des riverains proches et des élus locaux,
- et du rendu des études naturalistes,

Un 1<sup>er</sup> scénario d'implantation non définitif est envisagé :



### Caractéristiques du projet à l'étude :



Surface de la zone d'étude naturaliste :  
**Env. 35 ha**



Surface occupée par le projet :  
**20 ha**

Puissance du parc :  
**Env. 13 MWc**



Estimation annuelle de la production :  
**Env. 16 GWh**

Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable\* :  
**Env. 7 000**



\*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / RTE)

## ABO Wind en France

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui une équipe multidisciplinaire de 100 personnes et des bureaux à Toulouse, Lyon, Nantes, et Orléans.

Le développement de projets a permis de raccorder 306 MW pour alimenter environ 250 000 personnes avec de l'électricité propre.

ABO Wind travaille sur un portefeuille de plus de 1 GW de projets éoliens et photovoltaïques en développement en France.



### Contacts

#### Responsable du projet

Gaston Bileitczuk  
Tél. : 05 32 26 26 50  
gaston.bileitczuk@abo-wind.fr

#### Responsable de la communication

Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

ABO Wind SARL/France

[www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)

- > La société
- > A propos d'ABO Wind
- > Nos projets
- > Projet photovoltaïque de Bazac

## Tournés vers le futur